MDPH VAR

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 14/05/2025

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/mdph-var

Coordonnées

Adresse
293 Route de la Seyne
83190 OLLIOULES

Téléphone
04 94 05 10 40

Site web
https://mdph.var.fr/

Informations de la fiche

Antenne
SAINT-MAXIMIN : Centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines / 04 83 95 59 10
Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h

BRIGNOLES : Centre de solidarité – Rue du Docteur Barbaroux / 04 83 95 42 30
Le 1er mercredi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

FREJUS : Centre de solidarité – 82 rue Martin Bidoure / 04 83 95 42 80
Le 2ème lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

DRAGUIGNAN : Centre de solidarité – 380 rue Jean Aicard / 04 94 85 00 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

SAINT-MAXIME : Pôle médico-social / Permanence sur le territoire de Sainte-Maxime
Le 2ème lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

TOULON : Pôle médico-social Allègre / Point d'accueil MDPH de Toulon
Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Il n’est pas utile de prendre rendez-vous. Ces permanences sont en accès libre.

Zone concernée
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Informations complémentaires
Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
mardi de 8h30 à 13h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'accueil téléphonique est assuré du :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Vous pouvez également contacter votre agent MDPH référent pendant ses permanences